

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26968**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert(e) en ingénierie financière et fiscale (MS)

Nouvel intitulé : Expert(e) en ingénierie financière et fiscale (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCI Paris Ile-de-France) - ESCP Europe	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Ingénierie Financière & Fiscale accompagne les choix d'investissement des dirigeants d'entreprises au niveau régional, national ou international afin d'établir et d'optimiser des montages de financement complexes en veillant à limiter les risques financiers.

Il réalise les activités suivantes:

1. Diagnostiquer l'état d'une entreprise
2. Monter une Ingénierie financière, fiscale et juridique
3. Négocier avec les dirigeants et partenaires
4. Structurer les modalités de gouvernance et suivi des performances
5. Gérer des relations partenariales et coordination des acteurs

Le titulaire est capable de:

- évaluer la pertinence du projet de création, de développement ou de cession/acquisition d'une entreprise,
- diagnostiquer sa valeur en estimant son état de santé sur ses différentes dimensions : financières, fiscales, juridiques, stratégiques, sociales, au niveau de son secteur d'activité, de sa production, de son positionnement
- monter l'ingénierie financière du projet en tenant compte des intérêts des différents acteurs, et des incidences sur les dimensions fiscales et juridiques, en veillant à limiter les risques et à optimiser la rentabilité, en conseillant les dirigeants sur les décisions stratégiques et financières à effectuer
- négocier avec les différents acteurs du projet jusqu'à la mise en accord définitif, en tenant compte des caractéristiques et des enjeux propres à chacun et en respectant une certaine éthique
- structurer les modalités de gouvernance et de suivi de la performance de l'entreprise, en procédant à la définition des actions correctives à apporter en fonction des évolutions constatées
- coordonner les actions entre les différents acteurs impliqués, en veillant à respecter les intérêts de chacun et en s'assurant de la conformité des prestations réalisées au regard de la législation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

Directeur/trice de Développement, Directeur/trice financier/e, Directeur/trice de participation, Directeur/trice des investissements, Responsable des financements structurés, Conseiller/ère en fusion, Responsable fusion/acquisition, Gestionnaire de risques financiers, Ingénieur/e financier, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1205 : Direction administrative et financière

Réglementation d'activités :

L'Expert en ingénierie Financière & Fiscale officie en conformité avec la réglementation légale régissant son activité au sein du pays d'exercice.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Le diagnostic de l'état d'une entreprise et son évaluation
- Le montage financier d'un projet de rachat d'entreprise
- Une stratégie de négociation
- Les modalités de finalisation d'un accord définitif
- Les procédures et structures de gouvernance d'une entreprise objet d'un rachat
- Les modalités de collaborations avec les acteurs concernés par la vente/achat d'une entreprise
- La thèse professionnelle et la soutenance orale (après un parcours de formation continue)

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Directeur Division Corporate Europe ou son représentant, 1 représentant du Corps professoral d'ESCP Europe, 4 représentants du monde de l'entreprise
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X		Directeur Division Corporate Europe ou son représentant, 1 représentant du Corps professoral d'ESCP Europe, 4 représentants du monde de l'entreprise

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en ingénierie financière et fiscale (MS)" avec effet au 02 janvier 2012, jusqu'au 04 octobre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 20 diplômé(e)s par an

Autres sources d'information :

www.cge.asso.fr/nos-membres/ecoles/117-escp-europe

www.escpeurope.eu

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCI Paris Ile-de-France) - ESCP Europe : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

ESCP Europe - 79 avenue de la République - 75543 Paris Cedex 11

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESCP Europe - 79 avenue de la République - 75543 Paris Cedex 11

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert(e) en ingénierie financière et fiscale (MS)